

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du **28 FEV. 2018**

portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de classe supérieure du corps de technicien d'art du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2018

La ministre de la culture,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-230 du 16 février 2012 modifié portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 2 septembre 2013 modifié fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien d'art de classe supérieure et au grade de technicien d'art de classe exceptionnelle du ministère chargé de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2017 autorisant, au titre de l'année 2018, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de classe supérieure du corps de technicien d'art du ministère de la culture,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Marie-France COCHETEUX, attachée d'administration de l'État hors classe, secrétaire générale, musée de Cluny, est désignée en qualité de présidente du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de classe supérieure du corps de technicien d'art du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2018.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Isabelle BLIVET, technicienne d'art de classe exceptionnelle, métiers du papier, spécialité « relieur », restauration de livres et de documents graphiques, Archives nationales ;
- Monsieur Lionel BOUTAILLIER, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers de la présentation des collections, spécialité « peintre décorateur », peintre-décorateur, adjoint du responsable d'atelier, musée du Louvre ;

- Monsieur Hervé CHADAILLAC, technicien d'art de classe supérieure, métiers de la présentation des collections, spécialité « installateur-monteur d'objets d'art et de documents », chef d'équipe, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée ;
- Monsieur Éric CHATENIER, technicien d'art de classe supérieure, métiers de la présentation des collections spécialité « éclairagiste », éclairagiste, adjoint au responsable d'atelier d'éclairage, musée du Louvre ;
- Monsieur Jean CHAPPELLON, chef de travaux d'art, branche professionnelle « création contemporaine », domaine d'activité « céramique », mouleur tourneur en plâtre, département de la création et de la production, service de la production, cité de la céramique Sèvres et Limoges ;
- Madame Audrey CREVEAU, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « restauration et conservation préventive », domaine d'activité « textile », tapissière décors, Mobilier national ;
- Monsieur Philippe CUCINIELLO, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers du bois, spécialité « ébéniste », ébéniste - restaurateur, château de Versailles ;
- Madame Anne GAUTHIER, technicienne d'art de classe exceptionnelle, métiers du textile, spécialité « artiste licier », Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, site de Lodève ;
- Monsieur Jérôme LEBouc, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers du textile, spécialité « tapissier en garniture », responsable de l'atelier, château de Versailles ;
- Monsieur Philippe LECLERCQ, technicien d'art de classe supérieure, métiers des minéraux et métaux, spécialité « marbrier », conducteur de travaux, musée du Louvre ;
- Monsieur Stéphane PENAUD, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers de la présentation des collections, spécialité « métallier », agent d'atelier, musée du Louvre ;
- Monsieur Philippe RICHARD, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », responsable service jardin, centre des monuments nationaux - domaine de Rambouillet ;
- Madame Elvire SETRUK MOLHO, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « restauration et conservatrice préventive », domaine d'activité « audiovisuel », responsable des achats et suivi des équipements de reproduction et conservation, bibliothèque nationale de France.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Madame Elvire SETRUK MOLHO, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « restauration et conservatrice préventive », domaine d'activité « audiovisuel », responsable des achats et suivi des équipements de reproduction et conservation, bibliothèque nationale de France.

Article 3

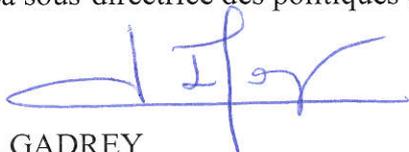
Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **28 FEV. 2018**

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



I. GADREY